

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE TOULOUSE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Toulouse, le 3 octobre 2023

Saisie de 64 kilos d'herbe de cannabis par la brigade des douanes de Gaud

Le 25 septembre dernier, en contrôle sur la commune de Monlong (65670) sur la départementale 929 les agents de la brigade des douanes de Gaud sélectionnent un véhicule immatriculé en France circulant dans le sens sud/nord, semblant venir d'Espagne.

Dans un premier temps, le conducteur refuse de s'arrêter, obligeant les douaniers à utiliser une herse pour stopper l'automobile.

La visite du véhicule, en présence d'une équipe cynophile anti-stupéfiants, a permis la découverte, dans le coffre, de six grands sacs renfermant des sachets thermo-soudés d'herbe de cannabis.

Le poids total de la marchandise de fraude s'établit à **64 kilos**.

Les investigations complémentaires ont permis d'établir que le véhicule utilisé était volé.

L'infacteur, d'origine italienne, à l'issue de la procédure douanière et sur instruction du vice-procureur de la république près le tribunal de Tarbes, a été remis au service de l'OFASST et sera jugé au mois de janvier.

Cette belle affaire réalisée par les agents des douanes de Gaud illustre parfaitement l'implication des services douaniers dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, y compris en dehors des grandes métropoles.

POUR ALLER PLUS LOIN

douane.gouv.fr

[@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

Espace presse de la douane

Contact presse :

Philippe MASLIES-LATAPIE : philippe.maslies-latapie@douane.finances.gouv.fr, 09 70 27 60 25